

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00447 Numéro SIREN : 388 454 662 Nom ou dénomination : SOFIGATIS

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2022 sous le numéro de dépôt 5766

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**

5/70

BILAN PASSIF

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	% du passif	Valeurs au 31/12/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 76 500)	76 500	14	76 500	17
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		35		27
Réserve légale	14 110		14 110	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	173 295		103 295	
Report à nouveau	379		394	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	102 175	19	69 985	16
SITUATION NETTE	366 459	69	264 284	60
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	6 406	1	5 125	1
TOTAL (I)	372 865	70	269 409	61
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (I)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 384	1	9 627	2
Emprunts et dettes financières diverses (3)	24 429	5	100 426	23
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 886	2	8 220	2
Dettes fiscales et sociales	33 747	6	51 995	12
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	89 828	17		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	161 274	30	170 268	39
Écarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	534 139	100	439 677	100
(1) Dont à plus d'un an			4 350	
(1) Dont à moins d'un an	161 274		165 918	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	30		193	
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
<i>dont à l'exportation :</i>						
Production vendue (biens et services)	111 823	100	155 000	100	-43 177	-28
<i>dont à l'exportation :</i>						
Montant net du chiffre d'affaires	111 823	100	155 000	100	-43 177	-28
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 992	9	6 926	4	3 066	44
Autres produits	5		3		2	71
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	121 820	109	161 929	104	-40 109	-25
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	34 646	31	39 042	25	-4 397	-11
Impôts, taxes et versements assimilés	3 517	3	3 169	2	348	11
Salaires et traitements	124 487	111	111 863	72	12 624	11
Charges sociales	49 486	44	58 167	38	-8 681	-15
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amortissements	2 278	2	2 628	2	-350	-13
Sur immobilisations : dot. aux dépréciations						
Sur actif circulant : dot. aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges	6		2		4	287
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	214 420	192	214 872	139	-452	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-92 601	-83	-52 943	-34	-39 657	-75
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée (III)	9 698	9	54 100	35	-44 402	-82
Perte ou bénéfice transféré (IV)	833	1			833	
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>			7 680			
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>	52 893					

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

En Euro

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% du CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% du CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo(3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	80 531	72	50 484	33	30 047	60
Reprises sur prov. et dépréciations, transf. charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	80 531	72	50 484	33	30 047	60
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréciations, provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	87		137		-50	-36
Différences négatives de change						
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	87		137		-50	-36
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	80 443	72	50 347	32	30 097	60
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-3 292	-3	51 504	33	-54 796	-106
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	163		8 280	5	-8 117	-98
Sur opérations en capital	160 750	144			160 750	
Reprises sur prov., dépréc., transferts de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	160 913	144	8 280	5	152 633	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	52 956	47	36		52 920	
Sur opérations en capital	16 633	15			16 633	
Dot. amortissements, dépréc., provisions	1 281	1	1 281	1		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	70 870	63	1 317	1	69 553	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	90 043	81	6 963	4	83 080	
Participation des salariés aux résultats (IX)						
Impôt sur les bénéfices (X)	-15 424	-14	-11 518	-7	-3 906	-34
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	372 961	334	274 793	177	98 168	36
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	270 786	242	204 809	132	65 978	32
Bénéfice ou Perte	102 175	91	69 985	45	32 191	46

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 534 139,45 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 102 175,06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le .

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La SAS SOFIGATIS, société mère, a signé une convention d'intégration fiscale avec la SARL SEDNET depuis le 01/01/2011. Au 01/01/2017, la SCI 3 VAUBAN est rentrée dans le périmètre d'intégration fiscale. Au 01/01/2021, la SARL JARDIN CONSEIL est sortie du périmètre d'intégration fiscale suite à la cession de ses titres par la SAS SOFIGATIS.

Lors de l'exercice 2020, la société SOFIGATIS a procédé à une fusion-absorption de la SC FINAMI avec effet rétroactif fiscal au 1er janvier 2020.

Lors de cette opération, les actifs et les passifs de la société absorbée ont été transférés à la société SOFIGATIS et notamment les titres de participation de SCI transparentes fiscalement.

La crise du Covid19 a un impact non significatif sur l'activité de la société.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 ,N° 2016-07 du 4 novembre 2016 et N° 2017-01 du 5 mai 2017 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 15 à 80 ans
- Agencement et aménagement des constructions	de 8 à 15 ans
- Installations techniques	de 5 à 10 ans
- Matériel de bureau	de 3 à 10 ans
- Mobilier	de 3 à 8 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une analyse du niveau de résultat passé et du montant des capitaux propres est le 1er indicateur de perte de valeur. Cette analyse peut être complétée par une revue des perspectives de résultat sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, en fonction de cette analyse, une provision est comptabilisée pour tenir compte d'une perte de valeur probable de la participation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	3 261	
CORPORELLES	Terrains			7 750	
	Constructions	Sur sol propre		69 750	
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.		39 007	
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers		29 052	
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier		9 772	
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
		TOTAL III	155 331		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			83 772	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières			375	
		TOTAL IV	84 147		
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	242 740		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine	
				par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I						
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II				3 261		
CORPORELLES	Terrains					7 750		
	Constructions	Sur sol propre				69 750		
		Sur sol d'autrui						
	Inst.tech., mat.	Ins. gal. agen. amé. cons				39 007		
		outillage indus.						
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				29 052		
		Matériel de transport						
		Mat.bureau, info., mob.				9 772		
		Emballages récup. div.						
		Immos corporelles en cours						
	Avances et acomptes							
TOTAL III						155 331		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence							
	Autres participations				16 633	67 139		
	Autres titres immobilisés							
	Prêts & autres immob. financières					375		
TOTAL IV					16 633	67 514		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					16 633	226 107		

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 261			3 261
TOTAL		3 261			3 261
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	17 527	1 295		18 822
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.		38 350	449		38 799
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	28 365	217		28 582
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	9 455	317		9 772
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		93 697	2 278		95 975
TOTAL GENERAL		96 959	2 278		99 237

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui			1 281				1 281
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.							
Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL			1 281				1 281
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL			1 281				1 281
Total général non ventilé			1 281				1 281

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du ca détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SEDNET - -	8 000	181 997	100,00	53 409	53 409			589 375	81 140	80 000
3 VAUBAN - -	10 000	5 000	99,00	9 900	9 900			37 830	3 161	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
ADENET - -	5 000	3 659	20,00	1 000	1 000			34 587	5 503	
12 NEGOCE - -	3 000	71 562	40,00	1 200	1 200			297 561	23 267	
VICTOIRE - -	2 000		30,00	600	600			21 440	4 551	906
FINANCIERE BOURGOGNE - -	10 000	442 308	10,00	1 000	1 000				76 763	
2C - -	1 000		10,00	10	10			22 024	8 481	8 792

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

En Euro

- (1) Pour chacune des filiales et des déités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Donner la valeur dividentaire excédant un certain pourcentage (déterminé par la réglementation), du capital de la société assemblée à la publication. Lorsque la société a annexé, à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) Filiales Françaises (ensemble) et (b) Filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité inutilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		375		375
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		19 803	19 803	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		Impôts sur les bénéfices	5 935	5 935	
	Etat & autres	Taxe sur la valeur ajoutée	1 714	1 714	
	coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)	190 441	190 441	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 538	1 538		
	Charges constatées d'avance	3 403	3 403		
TOTALUX			223 209	222 834	375
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 403
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	3 403

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 455
Autres créances	
Disponibilités	159
TOTAL	1 615

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	9 000,00	8,50
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	9 000,00	8,50

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	4 384	4 384		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		7 500	7 500		
Fournisseurs & comptes rattachés		8 886	8 886		
Personnel & comptes rattachés		9 092	9 092		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		15 337	15 337		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	8 093	8 093		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	1 225	1 225		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		16 929	16 929		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		89 828	89 828		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		161 274	161 274		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 075			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 887
Dettes fiscales et sociales	6 464
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	14 355

SOFIGATIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 76 500 euros
Siège social : 25 A, Rue du Professeur Louis Neel
21600 LONGVIC
388 454 662 RCS DIJON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 13 JUIN 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 102 175,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	102 175,06 euros
+ Report à nouveau antérieur créditeur	<u>378,72 euros</u>

Montant total à affecter	102 553,78 euros
--------------------------	------------------

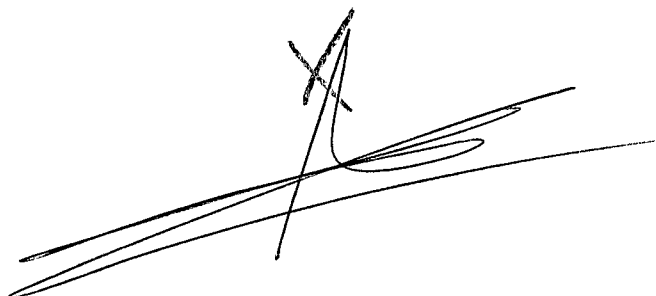
Au compte des Autres réserves qui s'élève ainsi à 275 295,38 euros	102 000,00 euros
---	------------------

Au Report à nouveau	553,78 euros
---------------------	--------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 372 865,11 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président





SOFIGATIS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

25 A Rue Louis Neel

21600 LONGVIC

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

SOFIGATIS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

25 A Rue Louis Neel

21600 LONGVIC

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Associé Unique de la société SOFIGATIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFIGATIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 25 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec

Jérémy MEOT

BILAN ACTIF

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/12/21			% de l'actif	Valeurs au 31/12/20	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	3 261	3 261				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				11		14
Terrains	7 750		7 750		7 750	
Constructions	108 757	57 621	51 136		52 881	
Installations tech., matériel et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	38 824	38 354	470		1 003	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				13		19
Participations	67 139		67 139		83 772	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	375		375		375	
TOTAL (I)	226 107	99 237	126 870	24	145 781	33
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				41		52
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	19 803		19 803		27 000	
Autres créances (3)	199 628		199 628		199 532	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				2		2
Actions propres						
Autres titres	9 053		9 053		9 053	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	175 382		175 382	33	57 385	13
Charges constatées d'avance (3)	3 403		3 403	1	925	
TOTAL (II)	407 269		407 269	76	293 896	67
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	633 376	99 237	534 139	100	439 677	100
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						

BILAN PASSIF

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	% du passif	Valeurs au 31/12/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 76 500)	76 500	14	76 500	17
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		35		27
Réserve légale	14 110		14 110	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	173 295		103 295	
Report à nouveau	379		394	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	102 175	19	69 985	16
SITUATION NETTE	366 459	69	264 284	60
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	6 406	1	5 125	1
TOTAL (I)	372 865	70	269 409	61
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (I)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 384	1	9 627	2
Emprunts et dettes financières diverses (3)	24 429	5	100 426	23
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 886	2	8 220	2
Dettes fiscales et sociales	33 747	6	51 995	12
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	89 828	17		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	161 274	30	170 268	39
Écarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	534 139	100	439 677	100
(1) Dont à plus d'un an			4 350	
(1) Dont à moins d'un an	161 274		165 918	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	30		193	
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTES DE RÉSULTAT

En Euro

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
<i>dont à l'exportation :</i>						
Production vendue (biens et services)	111 823	100	155 000	100	-43 177	-28
<i>dont à l'exportation :</i>						
Montant net du chiffre d'affaires	111 823	100	155 000	100	-43 177	-28
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 992	9	6 926	4	3 066	44
Autres produits	5		3		2	71
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	121 820	109	161 929	104	-40 109	-25
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	34 646	31	39 042	25	-4 397	-11
Impôts, taxes et versements assimilés	3 517	3	3 169	2	348	11
Salaires et traitements	124 487	111	111 863	72	12 624	11
Charges sociales	49 486	44	58 167	38	-8 681	-15
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amortissements	2 278	2	2 628	2	-350	-13
Sur immobilisations : dot. aux dépréciations						
Sur actif circulant : dot. aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges	6		2		4	287
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	214 420	192	214 872	139	-452	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-92 601	-83	-52 943	-34	-39 657	-75
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée (III)	9 698	9	54 100	35	-44 402	-82
Perte ou bénéfice transféré (IV)	833	1			833	
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>			7 680			
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>	52 893					

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

En Euro

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% du CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% du CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mobilières et créances d'actif imm(3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	80 531	72	50 484	33	30 047	60
Reprises sur prov. et dépréciations, transf. charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	80 531	72	50 484	33	30 047	60
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréciations, provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	87		137		-50	-36
Différences négatives de change						
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	87		137		-50	-36
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	80 443	72	50 347	32	30 097	60
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-3 292	-3	51 504	33	-54 796	-106
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	163		8 280	5	-8 117	-98
Sur opérations en capital	160 750	144			160 750	
Reprises sur prov., dépréc., transferts de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	160 913	144	8 280	5	152 633	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	52 956	47	36		52 920	
Sur opérations en capital	16 633	15			16 633	
Dot. amortissements, dépréc., provisions	1 281	1	1 281	1		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	70 870	63	1 317	1	69 553	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	90 043	81	6 963	4	83 080	
Participation des salariés aux résultats (IX)						
Impôt sur les bénéfices (X)	-15 424	-14	-11 518	-7	-3 906	-34
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	372 961	334	274 793	177	98 168	36
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	270 786	242	204 809	132	65 978	32
Bénéfice ou Perte	102 175	91	69 985	45	32 191	46

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 534 139,45 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 102 175,06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le .

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La SAS SOFIGATIS, société mère, a signé une convention d'intégration fiscale avec la SARL SEDNET depuis le 01/01/2011. Au 01/01/2017, la SCI 3 VAUBAN est rentrée dans le périmètre d'intégration fiscale. Au 01/01/2021, la SARL JARDIN CONSEIL est sortie du périmètre d'intégration fiscale suite à la cession de ses titres par la SAS SOFIGATIS.

La poursuite de la crise sanitaire de COVID 19 apparue au cours du 1er trimestre 2020, a notamment conduit le Gouvernement Français à prendre temporairement de nouvelles mesures pour réduire les contacts et les déplacements sur le territoire français au cours de l'exercice. L'activité et la performance économique de la société au titre de l'exercice clos le 31/12/2021 n'ont pas été significativement impactées par la poursuite de cette crise sanitaire compte tenu de son activité de holding. L'impact des effets du COVID 19 a été pris en compte dans le cadre de la revue de la valorisation des titres de participation.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016 et N° 2017-01 du 5 mai 2017 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 15 à 80 ans
- Agencement et aménagement des constructions	de 8 à 15 ans
- Installations techniques	de 5 à 10 ans
- Matériel de bureau	de 3 à 10 ans
- Mobilier	de 3 à 8 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une analyse du niveau de résultat passé et du montant des capitaux propres est le 1er indicateur de perte de valeur. Cette analyse peut être complétée par une revue des perspectives de résultat sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, en fonction de cette analyse, une provision est comptabilisée pour tenir compte d'une perte de valeur probable de la participation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	3 261		
CORPORELLES	Terrains		7 750		
	Constructions		69 750		
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Instal.géné., agencés & aménagés const.		39 007		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Instal. gén., agencés & aménagés divers		29 052		
	Autres immos corporelles		9 772		
FINANCIERES	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & info., mobilier				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes			
		TOTAL III	155 331		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		83 772		
	Autres titres immobilisés		375		
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	84 147		
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	242 740		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			3 261	
CORPORELLES	Terrains				7 750	
	Constructions				69 750	
	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Ins. gal. agen. amé. cons				39 007	
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Instal. gén., agencés, aménagés d.				29 052	
	Autres immos corporelles				9 772	
FINANCIERES	Matériel de transport					
	Mat.bureau, info., mob.					
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
		Avances et acomptes				
		TOTAL III			155 331	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			16 633	67 139	
	Autres titres immobilisés				375	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV		16 633	67 514	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		16 633	226 107	

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 261			3 261
TOTAL		3 261			3 261
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	17 527	1 295		18 822
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.		38 350	449		38 799
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	28 365	217		28 582
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	9 455	317		9 772
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		93 697	2 278		95 975
TOTAL GENERAL		96 959	2 278		99 237

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui			1 281				1 281
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
TOTAL				1 281				1 281
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL				1 281				1 281
Total général non ventilé		1 281						1 281
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quota-part du ca détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avalis donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SEDNET - -	8 000	181 997	100,00	53 409	53 409			589 375	81 140	80 000
3 VAUBAN - -	10 000	5 000	99,00	9 900	9 900			37 830	3 161	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
ADENET - -	5 000	3 659	20,00	1 000	1 000			34 587	5 503	
I2 NEGOCE - -	3 000	71 562	40,00	1 200	1 200			297 561	23 267	
VICTOIRE - -	2 000		30,00	600	600			21 440	4 551	906
FINANCIERE BOURGOGNE - -	10 000	442 308	10,00	1 000	1 000				76 763	
2C - -	1 000		10,00	10	10			22 024	8 481	8 792

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société soumise à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité utilise pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) Si l'exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du ca détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dans la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sans déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	375		375
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	19 803	19 803	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 935	5 935	
	Etat & autres	1 714	1 714	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	190 441	190 441	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 538	1 538	
	Charges constatées d'avance	3 403	3 403	
TOTAUX		223 209	222 834	375
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 403
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	3 403

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 455
Autres créances	
Disponibilités	159
TOTAL	1 615

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	9 000,00	8,50
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	9 000,00	8,50

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d'1 an à l'origine	4 384	4 384		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		7 500	7 500		
Fournisseurs & comptes rattachés		8 886	8 886		
Personnel & comptes rattachés		9 092	9 092		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		15 337	15 337		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	8 093	8 093		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés		1 225	1 225		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		16 929	16 929		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		89 828	89 828		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		161 274	161 274		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 075			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 887
Dettes fiscales et sociales	6 464
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	14 355